



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fédérations

Question écrite n° 25303

Texte de la question

M. Jean Launay appelle l'attention de M. le ministre des sports sur la situation financière particulièrement délicate de la fédération des maîtres nageurs sauveteurs dont le siège national se trouve au Bouscat (Gironde). Confronté à des réclamations de l'administration fiscale dont ses responsables contestent le bien-fondé, cet organisme ne perçoit aucune subvention et assure son fonctionnement principalement grâce aux cotisations syndicales de ses membres. Eu égard à son rôle essentiel, notamment en termes de diffusion d'offres d'emplois saisonniers auprès des collectivités locales, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître l'état de ce dossier et les mesures qu'il envisage pour éviter d'acculer cette fédération à la faillite, prélude de sa disparition, tant redoutée par ses dirigeants et les professionnels concernés.

Texte de la réponse

L'attention du ministre des sports a été appelée, à plusieurs reprises, sur les difficultés rencontrées par la Fédération des maîtres nageurs sauveteurs (FMNS) consécutives à un rappel de paiement de la TVA sur ses cotisations syndicales pendant trois ans, assorti de pénalités de retard. Ce dossier a fait l'objet d'un examen particulièrement attentif de la part des services du ministère. Il ressort tout d'abord de cette étude que la FMNS n'est pas une fédération nationale ; il ne s'agit pas d'une association déclarée Loi 1901 et agréée par le ministère des sports. C'est un syndicat qui dispense des formations et publie des revues, activités à caractère commercial. Par ailleurs, et afin d'éviter toute confusion, il convient de préciser qu'il existe également un autre syndicat, dont le siège social est à Nancy. Enfin, cette affaire relevant du domaine de l'administration fiscale, seule cette dernière peut répondre aux questions posées, le ministère des sports n'ayant pas compétence à agir.

Données clés

Auteur : [M. Jean Launay](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25303

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : sports

Ministère attributaire : sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2003, page 7414

Réponse publiée le : 24 novembre 2003, page 9060